

Aide aux entreprises de la filière aéronautique – Bpifrance

Durée	Date de publication :	-	Date de clôture :	Au fil de l'eau
	Time to Grant :	« au fil de l'eau »	Durée du projet :	-
Contexte	Financier :	Bpifrance	Opérateur :	Bpifrance
	Description :			
	<p><u>Objectif :</u> Cet instrument finance des projets d'ingénierie de mise au point de produit ou équipement destiné à être installé en première monte ou rechange sur un aéronef, dans la mesure où une commande ou un projet de commande est identifié.</p> <p><u>L'aide concerne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises partenaires de la filière aéronautique qui développent de nouveaux équipements destinés à être installés dans des avions ; • Les entreprises partenaires d'un constructeur ou d'un sous-traitant de rang 1, 2 (ou plus) ; • L'entreprise doit développer un programme de recherche, développement et innovation pour répondre à la demande du constructeur ou du sous-traitant ; <p><u>Eligibilité des dépenses :</u> internes ou externes liées aux nouveaux équipements : frais de personnel, achats, sous-traitance, amortissement des investissements matériels et immobiliers liés au programme de recherche ou de développement expérimental.</p>			
Budget	Budget global :	17 millions €	Budget par projet :	-
	Taux d'intervention par type d'acteur :			
<ul style="list-style-type: none"> • Les aides sont accordées sous forme d'avance récupérable plafonnée à 35 % des coûts retenus ; • Remboursement soumis à actualisation (taux de référence communautaire) ainsi qu'à redevances complémentaires si le succès dépasse fortement les prévisions. 				
Analyse	Avantages :		Inconvénients :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Filière aéronautique ciblée 		<ul style="list-style-type: none"> • Taux de succès • Acteurs académiques non financés 	
Contact	Site web de l'appel – Coordonnées pour plus d'informations :			
	Site web de l'appel			